



LES HIBISCUS

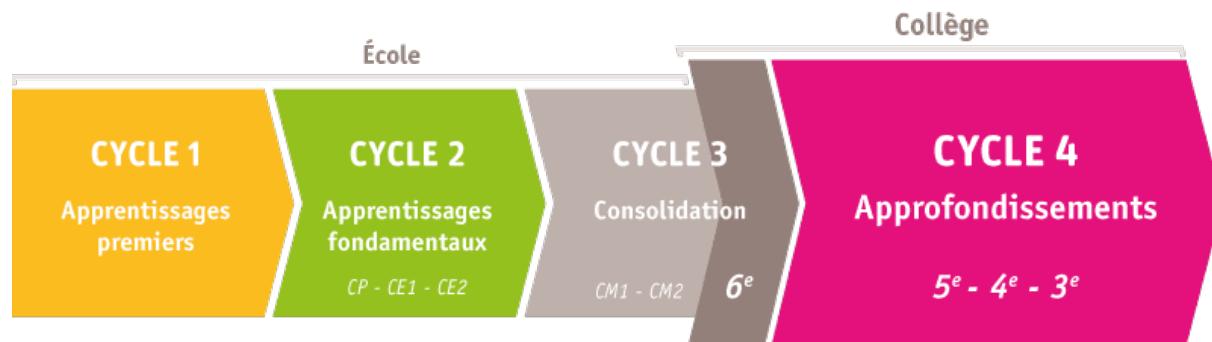
COMPLEXE SCOLAIRE « LES HIBISCUS »
« L'exigence et la bienveillance au service de l'éducation »

LES DIPLÔMES PRÉPARÉS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture s'acquiert durant la scolarité obligatoire, organisée en 3 cycles d'enseignement.

- Cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux : CP, CE1, et CE2
- Cycle 3, cycle de consolidation : CM1, CM2 et classe de 6^{ème}
- Cycle 4, cycle des approfondissements : classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}

SOCLE COMMUN



⇒ **LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET**

Pour les candidats non scolaires, l'obtention du diplôme national du brevet (DNB) est liée à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et aux résultats obtenus aux épreuves d'un examen terminal.

LA MAÎTRISE DU SOCLE COMMUN

Les huit composantes du socle commun prises en compte sont :

- Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
- Les méthodes et outils pour apprendre
- La formation de la personne et du citoyen
- Les systèmes naturels et les systèmes techniques
- Les représentations du monde et l'activité humaine
-

LES ÉPREUVES DE L'EXAMEN TERMINAL

Pour les candidats non scolaires, l'examen comporte cinq épreuves obligatoires :

Cinq épreuves écrites, communes à l'ensemble des candidats, portant sur les programmes de :

- **Français**,
- **Mathématiques**,
- **Histoire et géographie et enseignement moral et civique**,
- **Sciences** (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie – 2 disciplines sur 3).
- **Anglais**

Les épreuves écrites de **Français**, d'**Anglais** et de **Mathématiques** sont évaluées sur **100 points chacune**.

Les épreuves écrites d'**histoire – géographie – enseignement moral et civique** et de **sciences** sont évaluées sur **50 points chacune**.

⇒ BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

La classe de terminale menant au baccalauréat général est organisée en enseignements communs, en enseignements de spécialité et en enseignements optionnels de manière à préparer progressivement à la poursuite d'études.

- **Les enseignements communs** dispensés à tous les élèves sont les suivants (horaires hebdomadaires) : philosophie (4 h); histoire - géographie (3 h), langues vivantes A et B (4 h ; la langue vivante B peut être étrangère ou régionale), éducation physique et sportive (2 h), enseignement scientifique (2 h), enseignement moral et civique (18 h annuelles).
- En plus des enseignements communs, l'élève doit suivre **deux enseignements de spécialité** de 6 heures hebdomadaires **parmi ceux déjà choisis en classe de première**. A titre exceptionnel, le choix d'un enseignement de spécialité différent de ceux choisis en classe de première, est possible après avis du conseil de classe en fin d'année de première. Ces deux enseignements de spécialité sont choisis parmi : 1) arts (un enseignement au choix parmi arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre ou arts du cirque), 2) biologie-écologie (uniquement dans les lycées agricoles), 3) éducation physique, pratiques et culture sportives (pour les élèves ne choisissant pas en terminale l'enseignement optionnel " éducation physique et sportive "), 4) histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques, 5) humanités, littérature et philosophie, 6) langues, littératures et cultures étrangères et régionales (langue suivie en LVA ou LVB ou LVC), 7) littérature et langues et cultures de l'Antiquité, 8) mathématiques, 9) numérique et sciences informatiques, 10) physique-chimie, 11) sciences de la vie et de la Terre, 12) sciences de l'ingénieur (enseignement complété par 2 h de sciences physique), 13) sciences économiques et sociales.
- Les élèves qui le souhaitent peuvent choisir **un enseignement optionnel** de 3 h hebdomadaires parmi : mathématiques complémentaires (pour les élèves ne choisissant pas en terminale la spécialité "mathématiques"), mathématiques expertes (pour les élèves choisissant en terminale la spécialité "mathématiques") ou droit et grand enjeux du monde contemporain ; et **un autre**

enseignement optionnel de 3 h hebdomadaires parmi : langue vivante C étrangère ou régionale ; langue des signes française ; langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (peuvent être choisis en plus d'un autre enseignement optionnel) ; éducation physique et sportive ; arts (au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre, avec possibilité de cumuler, en enseignement de spécialité et en enseignement optionnel, deux enseignements relevant d'un même domaine artistique ou non) ; hippologie et équitation (uniquement dans les lycées agricoles) ; agronomie-économie-territoires (uniquement dans les lycées agricoles) ; pratiques sociales et culturelles (uniquement dans les lycées agricoles).

- Les élèves bénéficient d'un accompagnement personnalisé (volume horaire déterminé selon les besoins des élèves) dont une aide à l'orientation. L'accompagnement personnalisé est destiné à soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves, notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle.

Comme pour le DNB, les notes de contrôle continu de nos élèves ne seront pas prises en compte.

[L'article 9 de l'arrêté du 16 juin 2018](#) fixe les modalités des épreuves du Bac pour les candidats libres.

⇒ ASSR

Nos élèves de 5EME et 3EME passeront les épreuves de l'ASSR.
Au collège, deux évaluations, sous la forme d'attestation scolaire de sécurité routière (ASSR), sont organisées en classe de 5EME ET 3EME. Elles visent à sensibiliser et responsabiliser les jeunes usagers de la route, qu'ils soient piétons, cyclistes, cyclomotoristes ou passagers d'une voiture.

Les évaluations se déroulent dans les locaux du rectorat.